

2013-2014

Licence professionnelle Traitement et gestion des archives et des bibliothèques

Option Archives

# La valorisation des archives orales

**Quartier Maryse** |

Sous la direction de |  
M. Marcilloux Patrice



# REMERCIEMENTS

Je remercie mon maître de stage, Mme Marie-Hélène Chevalier, responsable des archives sonores et audiovisuelles au sein des Archives départementales de Maine-et-Loire, qui m'a suivi pendant mon stage et qui m'a donné des informations pour le sujet traité dans ce mémoire.

Je remercie les Archives départementales et municipales, les musées et les associations que j'ai contactées, pour avoir pris le temps de répondre à mes questions.

Je remercie mon tuteur de stage, M. Patrice Marcilloux, qui m'a suivi pour la rédaction du mémoire.



# Sommaire

## **Introduction**

### **I - La collecte des archives orales**

1. La constitution d'un fonds de témoignages oraux
2. Les collecteurs et conservateurs d'archives orales

### **II - Les actions de valorisation**

1. Les instruments de recherche
2. Les publications
3. Un moyen de valorisation traditionnel : l'exposition
4. Valoriser auprès du public scolaire : les activités pédagogiques
5. Manifestations culturelles
6. L'utilisation d'Internet

### **III - Les intérêts de la valorisation des archives orales**

1. Sources complémentaires à l'écrit
2. Transmission de l'histoire locale
3. Elargir le public

## **Conclusion**

## **Table des annexes**

## **Bibliographie**

## Introduction

Depuis la fin du XXème siècle, nous pouvons constater qu'il existe un certain engouement par les archives orales. Celles-ci sont des archives spécifiques et sont des éléments constitutifs du patrimoine culturel immatériel. Elles sont issues de collectes menées auprès de témoins afin de faire face aux lacunes de la documentation écrite ou la compléter.

Ainsi, Mme Florence Descamps, spécialiste des archives orales, a donné une définition d'une archive orale lors d'une conférence à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes : « Une archive orale est un témoignage oral, conçu, produit, recueilli, conservé et archivé dans un objectif patrimonial, mémoriel, scientifique, pédagogique ou culturel, soit pour palier la disparition de la documentation écrite, soit pour la compléter et l'enrichir. ».<sup>1</sup>

Les archives orales sont une spécificité des archives sonores qui permettent d'aborder l'histoire à partir du point de vue du témoin. Nous pouvons constater qu'aujourd'hui, différentes structures locales se consacrent à la collecte et à la conservation de témoignages oraux. Mais pour faire connaître et transmettre les archives orales au public, il est nécessaire pour ces structures, de les valoriser.

Cela m'a amené à la problématique suivante : quels sont les intérêts d'une valorisation des archives orales collectées par des structures locales ?

Mon travail sur cette question m'a amené à me concentrer sur des structures locales qui collectent et conservent des témoignages oraux : les Archives départementales et municipales, les associations et les musées<sup>2</sup>.

Dans la première partie, nous allons voir comment constituer un fonds d'archives orales, c'est-à-dire la manière dont un entretien se prépare et son déroulement ainsi que les différentes méthodes d'entretien que peuvent choisir les enquêteurs. Ensuite, il sera question de différentes structures collectrices de témoignages dont je vais en présenter quelques-unes.

Dans la deuxième partie, je vais présenter les différentes voies de valorisation que peuvent mener les structures locales.

Enfin, dans une dernière partie, une réflexion sera faite sur les intérêts de cette valorisation.

---

<sup>1</sup> DESCAMPS Florence, « La mémoire orale, quesaquo ? », *Perles d'histoire* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.perlesdhistoire.fr/archives-orales-florence-descamps> (consulté le 07/05/2014).

<sup>2</sup> Annexe I : Liste des structures contactées.

# I - La collecte des archives orales

## 1. La constitution d'un fonds de témoignages oraux

### 1.1. La préparation de l'entretien

Une enquête orale a pour but de faire découvrir la diversité de la mémoire de chaque communauté, de chaque individu. C'est une enquête construite et menée par un enquêteur en réponse aux questions qu'il se pose autour d'un sujet.

Le choix des témoins et leur nombre s'effectuent en fonction de l'objet d'étude de l'enquête orale. Ce choix est essentiel car il faut désigner des témoins susceptibles d'apporter des informations de qualité en rapport avec le sujet traité. Il faut privilégier une certaine diversité, une dimension *polyphonique*<sup>3</sup> dans ce choix pour avoir un croisement de différents points de vue. Une enquête orale nécessite la collecte d'un grand nombre de témoignages oraux sur un sujet donné. Il n'existe pas de nombre idéal de témoins. Un même témoin peut être rencontré plusieurs fois. On dit même qu'« *au-delà d'une quarantaine de témoins, 90% des informations ont été restituées, les sociologues parlent d'une saturation de l'information ou du modèle d'enquête* »<sup>4</sup>. Afin de trouver ces témoins, le collecteur peut s'appuyer sur diverses sources. Le chef de projet peut rechercher des témoins à partir des archives, des annuaires, des bulletins de liaison ou des organigrammes. Le collecteur peut aussi faire appel à des spécialistes du sujet sur lequel vont traiter les témoignages. Enfin, il peut être informé d'autres témoins potentiels grâce aux premiers témoins qu'il va rencontrer.

Après avoir fait la liste des témoins, la prise de contact devient nécessaire. L'envoi d'une lettre d'appel à témoignage est une méthode privilégiée. Dans cette lettre, doivent figurer les éléments suivants : la présentation du collecteur, l'institution à laquelle il appartient, la présentation et les objectifs de la collecte, les raisons pour lesquelles la personne est contactée, le déroulement l'entretien, le sort ultime et l'utilisation de son

---

<sup>3</sup> DESCAMPS (Florence), *L'historien, l'archiviste et le magnétophone : de la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2001, 864 p.

<sup>4</sup> *Idem*.

témoignage envisagés par l'institution (exposition, livre, intégration au parcours muséal, Internet etc.) et le respect des droits d'auteur. Cette lettre établit le « *pacte d'entretien* »<sup>5</sup>. Ce premier contact peut être suivi d'un contact téléphonique pour réexpliquer le but de l'entretien.

### 1.2. *L'entretien : le choix de la méthode*

Il existe différentes méthodes d'entretien qui peuvent être utilisées par un collecteur de témoignages oraux : l'entretien directif, l'entretien semi-directif, l'entretien libre et le récit de vie. L'utilisation d'une de ses méthodes par le collecteur dépend de ses objectifs à atteindre et de la démarche qu'il souhaite privilégier.

L'entretien directif est plutôt utilisé dans une démarche de recherche quantitative. Il permet de faire ressortir des données statistiques et des phénomènes collectifs visant un groupe social. Il repose sur un questionnaire le plus souvent fermé ou laissant la possibilité au témoin d'avoir plusieurs propositions de réponses. Le témoin est ainsi amené à travers des questions directes, à répondre de manière précise. Il a, par conséquent, peu de liberté de parole. Ce genre de questionnaire donne, en particulier, des informations sur l'âge, le sexe, l'origine sociale, la ville de résidence du témoin interrogé. Ce questionnaire doit être préparé à l'avance, et ne va pas évoluer pendant l'entretien. Tous les témoins répondent aux mêmes questions, dans le même ordre. Pour utiliser cette méthode, chaque collecteur doit sélectionner un échantillon de personnes représentatives de la population de référence.

L'entretien semi-directif est une méthode qui implique de préparer un guide d'entretien contenant des questions ouvertes biographiques ou sur des thèmes généraux en rapport avec celui de la collecte. Il s'agit d'un fil conducteur et sert à encadrer l'entretien. Cependant, il est amené à évoluer en fonction des informations recueillies et les questions peuvent varier d'un témoin à un autre. Cette méthode permet au témoin d'avoir une grande liberté de parole. En effet, l'enquêteur pose des questions, le témoin y répond tout en prenant le temps de développer. Le collecteur le laisse parler, intervenant que quand le témoin fait des digressions n'apportant rien à l'entretien. Lorsque le témoin n'a rien de

---

<sup>5</sup> DESCAMPS (Florence), *L'historien, l'archiviste et le magnétophone : de la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2001, 864 p.

plus à dire, il le relance avec une autre question. C'est, en général, la méthode la plus utilisée par les enquêteurs.

Le récit libre ou entretien non directif est une méthode consistant à laisser au témoin l'initiative de s'exprimer sur un sujet pour lequel il a été sollicité. Il n'y a pas de questionnaire. L'enquêteur n'est pas là pour l'interrompre ni pour le diriger. Cette méthode est peu utilisée pour la réalisation des collectes car il y a le risque que peu d'informations, répondant au thème de l'enquête, soient données par le témoin.

Le récit de vie peut rappeler une démarche autobiographique orale car, comme dans une autobiographie écrite, le témoin relate sa vie en employant le pronom personnel « je ». Cependant, la différence avec l'autobiographie écrite, est que le récit de vie est un document oral et est réalisé par deux personnes : le témoin et le collecteur. C'est ce dernier qui provoque le récit de vie d'un témoin pour le recueillir en lui faisant la demande de raconter tout ou une partie de sa vie. L'enquêteur écoute le témoin raconté sa vie en l'aidant à reconstruire sa vie et en échange, le narrateur répond à ses questions.

### *1.3. Le lieu et le déroulement de l'entretien*

Différentes possibilités s'offrent à l'enquêteur quant au choix du lieu pour le déroulement de l'entretien. Il peut se dérouler au domicile du témoin, qui sera entouré et favorisé par un environnement familial, accompagné de ses souvenirs, ses objets, ses photographies. Il peut même y avoir des membres de sa famille pouvant intervenir pendant l'entretien en donnant des informations supplémentaires sur le témoin. Parfois, l'enquêteur privilégie ce lieu lorsque les témoins sont des personnes âgées et ont des difficultés à se déplacer. Cependant, l'enregistrement peut être confronté à des perturbations sonores comme le téléphone, un animal ou autre.

L'entretien peut se dérouler dans l'institution d'appartenance de l'enquêteur. Le matériel d'enregistrement est directement sur place. Le témoin est directement mis en situation.

L'enregistrement du témoignage doit se faire sur autorisation du témoin. Le choix du matériel est aussi nécessaire pour avoir un enregistrement de bonne qualité. L'utilisation du magnétophone est privilégiée par les collecteurs. Si auparavant, était utilisé le magnétophone à cassettes, aujourd'hui, grâce aux évolutions technologiques, c'est le magnétophone numérique qui est plus utilisé. Il est discret, donne une bonne qualité de la

prise de son. Grâce à l'arrivée du magnétophone, l'enquêteur a été libéré de la prise de notes. Un micro est important pour la prise de son lors de l'enregistrement.

Avant le commencement de l'entretien, il est nécessaire, pour l'enquêteur, de se présenter à nouveau, de représenter son projet de collecte et la méthode d'entretien qu'il va adopter. Ce début de contact avec le témoin est nécessaire afin de le mettre en confiance.

La relation de confiance est importante entre un témoin et l'enquêteur, avant, pendant et après l'entretien. Pendant l'entretien, le témoin répond aux questions du collecteur tout en faisant un effort de mémorisation et de développement, et en transmettant son expérience vécue. En échange, le collecteur doit le respecter et l'écouter sans l'interrompre. Il pose des questions, relance la parole, fait des invitations silencieuses ou verbales à continuer. Il doit respecter la volonté du témoin lorsque celui-ci souhaite interrompre l'enregistrement. Il doit, de plus, donner au témoin confiance en lui, l'encourager par des gestes et le regard.

Une bonne relation, entre les deux parties, est primordiale. Le témoin doit être au centre de l'entretien et doit pouvoir témoigner dans les meilleures conditions possibles.

#### *1.4. L'entretien filmé*

Depuis les années 2000, les collecteurs s'intéressent à une autre façon de collecter les témoignages : filmer les entretiens. Mais l'utilisation de la caméra, pour filmer le témoin, a d'abord soulevé de nombreuses questions. Le témoin risque de refuser d'être filmé. La caméra risque de faire perdre toute la spontanéité du discours.

Mais son utilisation a des avantages et peut se révéler très riche. Filmer au domicile du témoin, permet de donner des informations sur son niveau social et culturel. De plus, la caméra permet d'enregistrer les comportements et l'attitude du témoin pendant son témoignage et de l'enquêteur. Un enregistrement vidéo permet de mieux comprendre ce qui se passe durant l'entretien, la communication entre les deux personnes. On peut voir également les regards du témoin, ses émotions et les gestes qui accompagnent ses dires. Dans un enregistrement sonore, celui qui écoute ne peut pas voir tout cela. Il entend seulement.

Lors d'un entretien, le témoin peut aussi montrer des plans, des objets professionnels, des photographies et des documents d'archives. Lorsque le témoin montre une photographie et la commente, celle-ci est filmée, ce qui constitue un avantage par

rapport à l'enregistrement sonore car dans celui-ci, la personne qui écoute le témoignage ne peut pas voir les photographies que montrée par le témoin.

De plus, lorsque l'enquêteur interroge un témoin sur un métier d'autrefois qu'il a exercé, un métier en voie de disparition ou un métier qu'il est en train d'exercer, l'enquêteur peut filmer les gestes professionnels du témoin, celui-ci accompagnant ses paroles avec des gestes. Cela permet de garder en souvenir un métier et d'en transmettre le savoir-faire.

Pour pouvoir filmer le témoin, l'enquêteur doit obligatoirement avoir son accord. L'enregistrement audiovisuel d'un témoignage, permet d'avoir un visage sur la personne qui parle, chose impossible dans les enregistrements audio.

### *1.5. Législation autour du collectage*

#### Les droits du témoin :

Chacun a le droit à son image et à sa parole. La vie privée du témoin est protégée par la loi n°70-643 du 17 juillet 1970 qui défend toute fixation, et diffusion des propos et de l'image d'une personne se trouvant dans un lieu privé sans avoir obtenu son autorisation. Cette disposition a été renforcée par l'article 9 du Code civil et par l'article 226-1 du Code pénal rendant obligatoire l'obtention d'un consentement formel et explicite du témoin pour l'enregistrement et la conservation de son témoignage.

La loi sur le droit d'auteur du 11 mars 1957 reconnaît la qualité d'auteur comme appartenant au témoin. Selon le Code de la propriété intellectuelle, le témoin est titulaire d'un droit moral qui est imprescriptible, inaliénable et perpétuel. Cela implique qu'il possède les droits de paternité, de respect de l'œuvre dans son intégrité, de retrait et de repentir sur son témoignage. Il est aussi détenteur des droits patrimoniaux qui comprennent les droits de reproduction et de représentation. Ces droits sont cessibles. La reproduction est soumise à l'autorisation de l'auteur. Les droits patrimoniaux durent jusqu'à 70 ans après la mort du témoin à partir de l'année qui suit son décès, ensuite ces droits tombent dans le domaine public.

#### Les droits de l'enquêteur :

La loi de 1970 s'applique aussi pour la protection de la vie privée de l'enquêteur. Selon le Code de la Propriété Intellectuelle, pour bénéficier de cette protection et être reconnu comme auteur, la personnalité doit « s'exprimer dans l'œuvre » c'est-à-dire que de

l'enquêteur doit se retrouver dans le témoignage. C'est le collecteur qui crée un questionnaire et conduit l'entretien. Il prend l'initiative de la création d'une œuvre.

Il existe trois types d'enquêteur. L'enquêteur indépendant crée un questionnaire et choisit la méthode d'entretien qu'il souhaite utiliser dans le cadre de son projet de collecte. Il est ainsi reconnu comme étant l'auteur de son œuvre.

Dans le cas d'un enquêteur salarié, l'article L.111-1 du Code de la Propriété Intellectuelle dispose que : « l'existence ou la conclusion d'un contrat de louage d'ouvrage ou de service par l'auteur d'une œuvre de l'esprit n'emporte pas dérogation à la jouissance du droit reconnu par le premier alinéa, sous réserve des exceptions prévues par le présent code ». Cela veut dire que le salarié est l'auteur de son œuvre et il est titulaire de l'intégralité des droits d'auteurs.

Enfin, nous avons l'enquêteur fonctionnaire, qui travaille pour une personne morale. Depuis 2006, l'article L. 131-3-1, alinéa 1 du Code de Propriété intellectuelle dispose que : « dans la mesure strictement nécessaire à l'accomplissement d'une mission de service public, le droit d'exploitation d'une œuvre créée par un agent de l'État dans l'exercice de ses fonctions ou d'après les instructions reçues, est, dès la création, cédé de plein droit à l'État ». Sans qu'il y ait de véritable texte de loi l'indiquant avant cette année-là, on considèrerait déjà que les droits d'auteurs appartenaient à l'administration et non à l'enquêteur fonctionnaire.

#### Les droits de l'organisme producteur (institution patrimoniale, association) :

L'article L.123-23 du Code de la Propriété intellectuelle dispose que : « le producteur de l'œuvre audiovisuelle est la personne physique ou morale qui prend l'initiative et la responsabilité de la réalisation de l'œuvre ». Cela confère à l'organisme un statut de producteur et d'auteur. Pour que cela soit possible, l'organisme doit prendre l'initiative de procéder au recueil de témoignages oraux.

#### Le contrat :

La réalisation d'un contrat, signé par le témoin, est considérée comme une nécessité juridique. Le contrat atteste du consentement formel du témoin qui accepte de témoigner et que son témoignage soit ensuite archivé, conservé et rendu communicable sous certaines conditions. Il peut être considéré comme étant un outil juridique permettant de protéger les droits du témoin et des personnes citées. Il donne la possibilité au témoin de s'exprimer sur les conditions et les modalités de consultation et d'exploitation de son témoignage. Il peut choisir d'autoriser directement la consultation de son témoignage, rendre son témoignage

librement consultable après un délai passé ou d'autoriser la consultation sous autorisation écrite par le témoin. Par ce contrat, le témoin accepte de céder l'intégralité de ses droits d'auteur sur l'enregistrement en cas d'exploitation gratuite et autorisée mais dans le cas d'une exploitation commerciale, elle devra être soumise à l'autorisation écrite du témoin. Il s'agit d'un véritable support de mise en confiance entre le témoin et l'enquêteur sur les méthodes de l'enquêteur et la finalité de sa recherche et de sa collecte.

## **2. Les collecteurs et conservateurs d'archives orales**

Beaucoup d'Archives municipales et départementales, d'associations et de musées collectent et conservent des témoignages oraux. Afin de réaliser ce mémoire, j'ai contacté quelques-unes de ces différentes structures<sup>6</sup>. Je vais dans cette partie, en présenter certaines.

### *2.1. Les services d'Archives*

De nombreuses Archives départementales et municipales collectent des archives orales afin d'enrichir leurs fonds d'archives et de développer des documents complémentaires à l'écrit. La grande majorité des Archives contactées, conserve également des témoignages de particuliers ou d'associations qui ont un intérêt pour l'histoire de leur territoire, à la limite de la collectivité locale.

Les Archives départementales de la Dordogne, situées à Périgueux, dispose d'une Sonothèque, qui a été créée le 1<sup>er</sup> octobre 1986. Depuis 1998, Mme Laurence Perperot est responsable des documents sonores. La Sonothèque est chargée de la collecte et de la conservation de documents sonores produits notamment par des particuliers et des associations. Elle conserve des enregistrements sonores mais aussi des vidéos et des films.

La grande majorité des témoignages oraux a été collectée dans le cadre d'enquêtes par la Sonothèque elle-même et ont un intérêt pour l'histoire du département. Plusieurs enquêtes ont été menées sur les thèmes suivants : l'histoire de la batellerie en Dordogne, l'évolution du métier des sages-femmes, des instituteurs de l'entre deux-guerres, les communautés d'immigrés en Dordogne, l'évolution de l'imprimerie avec des entretiens

---

<sup>6</sup> Annexe II : Questionnaires envoyés aux structures contactées.

d'imprimeurs de Dordogne, des juifs réfugiés en Dordogne, des réfugiés républicains espagnols dans le département, les courses de chevaux, etc.

En général, une collecte de documents écrits et de photographies accompagne les enquêtes orales menées.

Les témoignages oraux sont conservés sur le serveur informatique des Archives.

De nombreux projets de valorisation sont organisés pour mettre en valeur les témoignages oraux collectés dont nous en verrons certains dans la deuxième grande partie.

Les Archives départementales de la Manche, situées à Saint-Lô, possède un service d'archives sonores créé en 2000, dont les objectifs sont : la préservation du patrimoine manchois et la conservation de traces et de témoignages audios qui ont une valeur ethnologique, linguistique ou culturelle.

Mme Domnine Plume est responsable de ce service qui réalise des enquêtes orales et qui travaille beaucoup avec des associations (« Mémoires et Terroirs », « La Loure ») ou des institutions (le Centre Culturel International de Cerisy).

Les fonds sonores conservés aux Archives sont réalisés, soit par des partenaires, soit par des enquêtes menées par Mme Plume. Ils reposent sur différents thèmes : la Seconde Guerre mondiale et le dénouement qui ont beaucoup marqué les manchois, les techniques et les savoirs de métiers traditionnels du département comme l'agriculture et la pêche et sur les chants traditionnels par exemple.

Les Archives départementales de Dunkerque mènent de nombreuses collectes depuis une dizaine d'année. Les témoignages qui sont collectés, ont pour but de conserver la mémoire des habitants ou d'une grande entreprise de la ville. Ils sont réalisés à partir d'un questionnaire ouvert afin de recueillir des récits de vie. Ces entretiens durent en moyenne une heure. Il peut arriver, pour les Archives, de revoir un témoin plusieurs fois. Les témoignages sont retranscrits sur papier.

Entre 2001 et 2002, une collecte de témoignages oraux a été menée auprès des habitants du Carré-de-la-Vieille, un quartier d'habitat HLM qui était alors en réhabilitation urbaine, afin de réécrire et de conserver leur histoire. Les entretiens ont été menés auprès des habitants et enregistrés sur des mini-discs.

En 2006, une autre collecte a été menée et également enregistrée sur des mini-discs, auprès d'anciens travailleurs des Ateliers et Chantiers de France à Dunkerque.

En 2011, une enquête orale a été réalisée en Basse-Ville de l'ensemble HLM de la Verrerie, un quartier en réhabilitation, auprès des habitants. Les témoignages ont été enregistrés sur un enregistreur numérique et les fichiers sont conservés sur ordinateur.

Les Archives municipales de Rennes collectent des témoignages oraux depuis 2009 auprès des acteurs des quartiers comme les habitants, les associations et les professionnels. Les enquêtes menées se portent sur l'évolution des quartiers de la ville. Les témoignages oraux enrichissent les archives publiques conservées aux Archives de Rennes. Ils sont collectés en grande majorité dans le cadre de projet de valorisation.

En 2009, dans le cadre du projet « Passeurs d'archives », des témoignages ont été recueillis auprès de personnes âgées sur les archives et l'histoire de la ville. En 2011, un autre projet : « Regards neufs » a été mis en place sur l'histoire du quartier Cleunay / Arsenal-Redon / La Prévalaye donnant lieu à une campagne de collecte auprès des habitants. Dès 2013, dans le cadre du projet : « Quand le commerce se raconte », des entretiens ont été enregistrés auprès d'acteurs de la ville. Cette année, les Archives vont commencer un projet de collecte sur le long terme auprès d'agents de la Ville de Rennes ou Rennes Métropole partant, à la retraite avec environ un ou deux témoignages collectés par an.

Les Archives enregistrent les entretiens avec un enregistreur numérique. Les fichiers nativement numériques sont enregistrés sur un serveur externe et plusieurs disques durs.

Les Archives de Rennes reçoivent aussi des témoignages oraux d'autres structures avec lesquelles elles ont des projets de partenariat. Elles sont notamment en discussion avec l'association Histoire du féminisme à Rennes et l'association Mémoire Arsenal La Courrouze.

Les Archives municipales de Chalon-sur-Saône collectent des témoignages oraux depuis 2003 dont les thèmes sont définis en fonction des expositions ou des manifestations culturelles. Les témoignages conservés sont sur les thèmes suivants : l'histoire des quartiers chalonnais, la Seconde Guerre mondiale, en particulier la libération de la ville et le milieu sportif à Chalon-sur-Saône. Des témoignages de membres de familles chalonnaises ayant développé une activité économique et commerciale importante dans la ville. Tous les fonds sonores sont conservés sur des CD, des cassettes, des mini-discs et des VHS.

## 2.2. Les associations

Beaucoup d'associations s'intéressent à la collecte de la mémoire, principalement en associant les habitants à la conservation de l'histoire locale pour ensuite la transmettre à l'ensemble de la population locale.

L'association « Mémoires et Terroirs » a été créée en 2009. Elle mène de nombreuses campagnes de collectes de témoignages oraux dans la perspective d'élaborer des actions de valorisation. Les objectifs de l'association sont la collecte, la préservation, la transmission et la valorisation de la mémoire locale. Depuis sa création, elle travaille avec les Archives départementales de la Manche. Les témoignages collectés sont traités et séquencés puis ensuite déposés aux Archives départementales.

L'association a mené entre 2009 et 2010, une campagne de collecte de témoignages auprès d'anciens travailleurs et d'habitants de Flamanville sur la mine de Diélette. Entre 2011 et 2012, une autre campagne a été réalisée auprès des gens de quartier : des « Gens des Flamands », dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier prioritaire des Flamands à Tournelville. Entre 2011 et 2013, une collecte a été réalisée auprès d'une vingtaine de manchois centenaires pour recueillir leurs souvenirs concernant des savoir-faire, les événements marquants du XX<sup>ème</sup> siècle, l'évolution des mœurs et des modes de vie. Une collecte est prévue depuis 2013 jusqu'en 2015, consistant à enregistrer la mémoire d'anciens prisonniers normands ou requis au STO (Service du Travail Obligatoire) qui ont vécu en Allemagne. L'association a aussi le projet d'interroger des prisonniers allemands en Normandie dans le but de croiser les regards.

L'association « Le Sablier » a été créée en 2008. Elle s'est donnée pour mission de conserver et de valoriser l'histoire et le patrimoine de Blaison-Gohier. Elle effectue des recherches sur l'histoire de ces deux villages et s'attache à la conservation des documents liés à son patrimoine. C'est une association qui souhaite également sauvegarder la mémoire des anciens en collectant leur témoignage. Une collecte a été menée auprès d'une dizaine de personnes âgées de plus de 80 ans et nées entre 1918 et 1930, sur le thème de la vie quotidienne, de leur enfance, de l'école, des fêtes et des métiers. Les entretiens durent trois heures par personnes.

Les témoignages sont conservés en fichier numérique sur ordinateur et sur un disque externe et un travail de transcription est réalisé.

« Histoire et mémoire de l'immigration en Anjou » est une association qui a été créée en 2009. Le premier projet de collecte a été réalisé auprès d'immigrants arrivés en France dans les années 70. Il est important et même urgent de collecter cette mémoire, car ces personnes sont aujourd'hui des personnes âgées. L'association a rencontré vingt-quatre personnes d'Angers ou de l'agglomération qui ont raconté leur parcours (leur arrivée sur Angers, leur vie en France, leur adaptation, leur travail) et six autres angevins, qui ont eu des fonctions politiques ou professionnelles et qui ont été en contact avec les immigrants. Ces entretiens durent entre deux et trois heures. L'idée est de sauvegarder et de transmettre cette mémoire.

### 2.3. *Les musées*

Les musées ont la volonté de conserver et de valoriser un patrimoine local à travers la constitution de collections spécifiques d'un territoire. C'est dans cet esprit que de nombreux musées ont associé les archives orales au patrimoine matériel conservé. Ils collectent et conservent des archives orales, afin d'enrichir leur collection, mais aussi, afin de participer à la conservation et à la transmission de l'histoire, des usages et des savoirs.

Le musée de la Vigne et du Vin d'Anjou, situé à Saint-Lambert-du-Lattay, dans le département du Maine-et-Loire. Le musée retrace à travers des salles thématiques (« les travaux de la vigne », « les travaux du vin », « la tonnellerie », « le pressoir », « la vinothèque », « 60 ans de viticulture » et « L'homme et la vigne, une histoire d'amour ») et les collections, le métier de vigneron et l'évolution de la viticulture de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle à nos jours dans l'Anjou-Saumur.

Le musée a trouvé qu'il était important de collecter des témoignages, des pratiques et des usages afin de faire mieux comprendre les collections exposées (les outils), de partager et de transmettre le patrimoine viticole aux générations futures.

Le musée conserve des témoignages oraux sur les vignerons qui ont été collectés par le Groupe de Recherches Ethnologiques de l'Anjou (GREA) entre 1984 et 1988. Il y a eu une centaine de témoignages de vignerons et de personnalités liées au monde de la viticulture. Ce travail a débouché sur la publication d'un livre *Les Vignerons en Anjou*. Pour enrichir ses fonds de témoignages oraux, le musée s'est donné une mission depuis 2012, qui a vocation à devenir permanente, de collecter d'autres enregistrements auprès de vignerons angevins afin d'avoir une vision plus contemporaine du monde viticole et de retracer le métier de chacun des témoins et les évolutions qu'ils ont connus.

Le projet du musée en 2014 est de valoriser la mémoire orale dont le musée dispose.

Le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation, situé à Lyon est implanté dans les anciens locaux de la Gestapo et fut inauguré le 15 octobre 1992. Le témoignage oral est un élément primordial pour le Centre. Le musée traite de la Seconde Guerre mondiale et également l'histoire de Lyon, capitale de la Résistance, au cours de cette période. Dès sa création, le musée s'est lancé dans une campagne de collecte de témoignages oraux auprès d'anciens résistants et déportés au service de l'Histoire et de la Mémoire. Ce sont des témoignages audiovisuels. Près de 800 témoignages ont été collectés à ce jour, ce qui équivaut à près de 900 heures d'enregistrement audiovisuel.

Le périmètre géographique couvert pour le recueil de témoignages, est majoritairement la région Rhône-Alpes. Les thématiques initiales abordées furent la Résistance et la Déportation. Mais face à la disparition inéluctable des témoins, d'autres campagnes ont complété les témoignages recueillis sur ces deux thématiques, avec notamment, une campagne de collecte auprès d'enfants cachés et d'autres sur les bombardements à Lyon, la mode en temps de guerre, Oradour-sur-Glane, les prisonniers en temps de guerre par exemple.

Leur mémoire est essentielle à conserver car chaque témoignage fait partie d'une expérience individuelle unique et fait partager le vécu des faits tel qu'il a été perçu par le témoin durant cette période. Il faut la transmettre aux générations futures.

Le musée départemental de la Seine-et-Marne est un musée de société. Depuis sa création en 1988, le musée mène des enquêtes ethnologiques et sociologiques dont les thèmes se portent sur l'histoire et le territoire de référence du musée, la Seine-et-Marne. Depuis cette date, il bénéficie de la présence d'une réalisatrice vidéo salariée. Les entretiens sont filmés ou enregistrés et sont conservés dans un fonds documentaire inventorié et indexé. Ils peuvent être consultés, sur rendez-vous, par les personnes qui le souhaitent. Les enquêtes ont notamment traité les sujets suivants : les marinières de Saint-Mammès, la résistance en Seine-et-Marne, le cheval de trait, les modes de consommation, l'immigration, l'agriculture, l'osiericulture et vannerie en Seine-et-Marne et l'industrie laitière et fromagère.

Après avoir évoqué la préparation et le déroulement d'un entretien pour collecter un témoignage, la législation et les différents collecteurs et conservateurs de témoignages oraux, nous allons maintenant voir les différentes actions de valorisation menées à partir des archives orales.

## II - Les actions de valorisation

Il existe de nombreux moyens qui peuvent être utilisés par les Archives départementales et municipales, les associations et les musées, pour mettre en valeur les archives orales qu'ils collectent et conservent. L'utilisation des sources orales dans le cadre de projet de valorisation suppose de bien identifier les documents pour savoir quelles informations vont être transmises.

### 1. Les instruments de recherche

Les instruments de recherche sont la première valorisation des témoignages oraux. Un inventaire chrono-thématique est un instrument de recherche réalisé à partir d'un fonds de témoignages oraux et permet de connaître le contenu de chacun des entretiens et les principaux thèmes abordés. Cet inventaire s'effectue à partir de supports de substitution. Les principales idées doivent être analysées au fur et à mesure de leur apparition dans l'entretien, à l'écoute, tout en les associant avec un chronométrage qui doit être précis. Il est possible de mettre en note les rectifications faites, dues à des erreurs du témoin. L'inventaire doit être établi tout en respectant les conditions de confidentialité désirées par le témoin.

Une fiche descriptive à la tête de l'inventaire est nécessaire car elle permet de donner des informations générales au public sur un fonds de témoignages oraux constitué autour de la même thématique. Ces informations se portent sur les origines du fonds, le contexte de production, la présentation du contenu et matérielle du fonds et les conditions d'accès au fonds.

Ces inventaires sont utiles pour la communication des témoignages auprès du public qui peut les consulter et choisir celui qu'il souhaite écouter. Mais ils sont aussi importants au niveau interne, afin de retrouver des documents sonores qui sont conservés et d'avoir directement des informations sur leur contenu du fonds. Cela peut être utile, notamment pour des projets de valorisation accompagnés de témoignages.

## 2. Les publications

Les publications d'imprimés ou audiovisuelles restent des moyens traditionnels de valorisation et de diffusion des sources écrites et iconographiques. Ainsi, les témoignages oraux peuvent aussi être valorisés par des publications.

Dans le cas des publications imprimées, ce peut être des revues ou des ouvrages qui sont publiés. Les publications peuvent insérer des extraits de témoignages en lien avec le sujet abordé. Mais une publication peut aussi être le fruit d'un travail entre plusieurs structures.

Depuis 2009, le service histoire et mémoire des quartiers a publié des ouvrages dans une collection éditoriale nommée « Quartiers, à vos mémoires », permettant ainsi de valoriser le travail de collecte réalisé pour conserver la mémoire des habitants des quartiers. Ils restituent l'histoire de différents quartiers en utilisant des sources documentaires et les témoignages oraux. Des extraits de ces derniers sont transcrits dans les livres accompagnés du prénom des témoins.

A ce jour, trois publications dans la collection ont été réalisées en partenariat avec le groupe mémoire et l'équipe de quartier Dervallières - Zola : *Des Dervallières à Procé*, en 2009, *De la Contrie à la Durantière*, en 2011 et *Autour de la place Emile Zola*, en 2013.<sup>7</sup>

Un ouvrage publié en 2006, *Paroles et images d'elles*<sup>8</sup>, est le résultat d'un travail commun de six structures muséales d'Île-de-France sur le thème « des représentations sociales des femmes ». Chacune de ces structures a abordé d'un aspect du thème. L'Écomusée de Fresnes a travaillé sur l'adolescence, le musée départemental des Pays de Seine-et-Marne sur le mariage, le musée départemental de l'Éducation sur les pratiques enseignantes, l'Atelier de restitution du patrimoine ethnologique du Val-d'Oise sur les métiers des femmes, l'Écomusée de Savigny-le-Temple sur les femmes du monde agricole et enfin, la RATP sur les femmes dans les métiers masculins. Dans ce livre, on retrouve différents extraits de témoignages avec les prénoms des femmes témoins, une petite présentation de celles-ci et des photographies. Une ethnologue, Dominique Le Tirant, a accompagné les structures dans leur travail et a entrepris une partie des enquêtes.

---

<sup>7</sup> Annexe III : Exemples de publications de la collection : « Quartiers à vos mémoires » des Archives municipales de Nantes.

<sup>8</sup> Annexe IV : Publication issue d'un travail commun entre le musée départemental de Seine-et-Marne et d'autres structures muséales.

Une journée d'études peut déboucher sur un travail de réalisation d'une publication. C'est le cas par exemple des Archives départementales de Maine-et-Loire dont les actes de journées d'étude, concernant les témoignages oraux, sont publiés dans une collection intitulée : « Mémoire en paroles ». Deux publications ont été réalisées à ce jour : *Paroles de Femmes* et *Histoire locales* en 2012.

Les publications peuvent aussi prendre la forme de revue qui valorise des témoignages.

Le musée de la Vigne et du Vin d'Anjou publie chaque année, deux Lettres du musée. Début mai 2014, est apparu une Lettre du musée sur le thème suivant : « Des hommes qui œuvrent auprès des vignerons ». Il s'agit d'une publication présentant les métiers au service des vignerons à l'aide de textes écrits, des photographies et des extraits d'entretiens réalisés auprès de témoins qui expliquent leur métier de greffeuse, de tonnelier, de forgeron et d'œnologue.

Des publications audiovisuelles peuvent aussi être réalisées par les structures locales. Des extraits de témoignages oraux sont intégrés dans un film ou une vidéo grâce à la réalisation d'entretiens filmés ou des extraits peuvent prendre la forme de voix-off sur un fonds d'images, de photographies lorsque les témoignages n'ont pas été filmés.

### **3. Un moyen de valorisation traditionnel : l'exposition**

L'exposition reste un moyen de valorisation privilégié pour valoriser des sources historiques, des objets et des savoirs. Les documents écrits, notamment dans les Archives départementales et municipales, ont toujours eu une certaine suprématie absolue dans les expositions. Or, aujourd'hui, les archives orales peuvent être introduites dans les expositions, croisant ainsi les sources écrites, sonores et visuelles, et sont accompagnés d'une documentation permettant de les replacer dans le contexte. Les musées aussi peuvent insérer dans leur parcours muséal des enregistrements audio ou dans une exposition temporaire. Une association peut réaliser une campagne de collecte en vue d'une exposition. Pour valoriser des témoignages dans des expositions, il convient de sélectionner des entretiens et des extraits en rapport avec le sujet du projet de valorisation.

Pour attirer l'attention du public, les témoignages oraux peuvent être introduits dans les expositions de différentes manières : des bornes sonores diffusant des extraits de

témoignages en lien avec le thème abordé, des transcriptions d'entretiens ou des guides audio dans lesquels des extraits d'entretiens sont diffusés.

Dans chaque exposition organisée par les Archives départementales de la Dordogne une place, plus ou moins importante, est laissée au son, accompagnant les autres sources exposées des Archives. L'exposition sur les juifs réfugiés en Dordogne entre 1939 et 1944 : « ça m'est arrivé », a donné une place importante au son et aux témoignages oraux. Les visiteurs avaient à leur disposition un guide audio. Pour celle sur les réfugiés républicains espagnols en Dordogne, une petite place était donnée au son à travers une petite borne sonore. Les témoignages oraux d'imprimeurs étaient également présents lors de l'exposition sur l'imprimerie en Dordogne.

Les Archives départementales du Maine-et-Loire ont organisé une exposition en 2010 sur : « L'Anjou sous les eaux », dans laquelle les visiteurs pouvaient écouter des témoignages oraux collectés par l'Observatoire de la Vallée d'Anjou, à partir de bornes d'écoute. L'exposition prévue dès septembre 2014, sur la Première Guerre mondiale en Anjou devrait intégrer des témoignages oraux pour accompagner les documents écrits, les photographies et les objets de collection.

Les Archives départementales de la Manche ont organisé, en partenariat avec l'association « Mémoires et Terroirs », une exposition avec les vingt-quatre témoignages de centenaires Manchois collectés par l'association. L'exposition a mis en avant ces témoignages et des photographies. Il s'agissait d'une exposition itinérante diffusée dans tout le département : à Saint-Lô, Mortain et Cherbourg. Elle a eu lieu du 1<sup>er</sup> octobre 2013 au 17 janvier 2014.

Du 17 au 20 septembre 2011, l'association « Le Sablier » a organisé une exposition sur le : « Blaison-Gohier entre 1930 et 1950 », qui a reconstitué cinq thèmes des entretiens pour une écoute individuelle : l'école, les fêtes et le mariage, la vie rurale et le médecin. Dans cette exposition, ont été mis en place des espaces thématiques : l'école (une salle de classe), les fêtes etc., exposant des objets d'autrefois et des photographies. Pour choisir un extrait de témoignage pour chacun des cinq thèmes, l'association a dû vérifier quels extraits d'entretien correspondaient le mieux aux thèmes. Les visiteurs pouvaient les écouter à l'aide de lecteurs MP4 et d'un casque audio, mis à leur disposition dans chaque espace de l'exposition correspondant au thème.

Le projet de 2014 du musée de la Vigne et du Vin d'Anjou est la valorisation de la mémoire orale. Depuis le 2 avril jusqu'au 11 novembre 2014, le musée a dévoilé un nouveau parcours thématique nommé : *Des outils et des hommes*, afin de valoriser la collecte de la mémoire orale réalisée et conservée par le musée auprès de professionnels qui ont fait partager leurs savoir-faire au service du vigneron : tonnelier, forgeron, greffeuse et œnologue. L'idée est qu'au sein du parcours, soient valorisés un outil, un métier et un témoignage. Ce dernier est accessible au public, soit par une écoute audio (pour les métiers de greffeuse et de tonnelier), soit par la lecture d'une transcription (forgeron et œnologue). Une série d'animations est prévue en 2014 autour de ce parcours thématique.

L'exposition permanente du Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation, de Lyon, rénovée en 2012, retrace la Seconde Guerre mondiale mais aussi l'histoire de cette ville durant cette période sombre. Une place importante est laissée aux témoignages qui constituent le nouvel espace muséographique et qui accompagnent des objets de collection et des photographies. Des extraits de témoignages ponctuent le parcours pour illustrer des événements précis. Un système d'audio guidage permet d'obtenir du son et d'écouter des témoignages.

Le Centre diffuse au public, depuis son inauguration, des extraits du procès pour crimes contre l'humanité de Klaus Barbie qui a eu lieu en 1987, en France. Il s'agit du premier procès pour crimes contre l'humanité ayant lieu en France. Le public peut voir et entendre dans les extraits des déclarations des témoins.

Une exposition temporaire est prévue du 12 juin 2014 au 4 janvier 2015, par le Centre, à l'occasion du 70<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération et sera consacrée aux débarquements de Normandie et de Provence. Dans cette exposition seront intégrés des archives audiovisuelles et des objets retraçant le parcours des hommes qui ont vécu l'un de ces événements.

#### **4. Valoriser auprès du public scolaire : les activités pédagogiques**

L'organisation d'activités pédagogiques permet de mettre le public scolaire en contact direct avec des documents et de les sensibiliser au patrimoine local et à sa préservation. Les témoignages oraux peuvent ainsi faire l'objet de valorisation auprès du

public scolaire. Ces activités peuvent passer par des ateliers organisés notamment par les services d'Archives départementaux et municipaux. Mais la sensibilisation auprès du jeune public peut aussi passer par des interventions dans les écoles par des Archives ou des associations.

Les Archives départementales de Maine-et-Loire organisent des ateliers pédagogiques avec des témoignages oraux sur la Première Guerre mondiale au sein du service éducatif. C'est Marie-Hélène Chevalier, responsable des archives sonores et audiovisuelles qui s'en occupe. Les élèves sont directement mis en contact avec ces sources importantes pour l'Histoire, en leur faisant écouter des extraits d'entretien. Les témoins y racontent leur vécu pendant la guerre. Dans le cadre de cet atelier, des dossiers pédagogiques contenant des questions à partir des témoignages, sont distribués aux élèves.

Les Archives départementales des Pyrénées Atlantiques ont le projet d'intégrer prochainement les fonds sonores aux ateliers du service éducatif.

Les Archives municipales de Villeneuve d'Ascq organisent ponctuellement des ateliers pédagogiques autour des témoignages oraux, notamment avec l'utilisation d'un témoignage d'un ancien habitant, utilisé dans le cadre des Classes de Patrimoine car il s'agissait d'un habitant du château de Flers avant la restauration.

De même, les Archives municipales de Chalon-sur-Saône utilisent les témoignages oraux dans le cadre des ateliers pédagogiques.

La Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne, qui a pour mission de recherche valorisation du patrimoine immatériel, accueille des écoles pour des ateliers thématiques autour des contes, des danses et des archives sonores notamment. Elle intervient aussi dans les écoles en construisant des projets pédagogiques avec les instituteurs.

## **5. Manifestations culturelles**

### *5.1. Les journées d'études*

Une journée d'étude est une invention récente par rapport aux conférences et colloques. Elle s'organise autour d'un thème défini autour duquel plusieurs interventions ont lieu, mais aussi des débats et des tables rondes. Pour annoncer la journée d'études

prévue, il est possible de faire une diffusion dans la presse ou sur internet, si la structure en est équipée, mais aussi par l'envoi d'invitations à des professionnelles du sujet notamment, avec des coupons réponses à retourner. Ce type de manifestation peut être un moyen de valoriser des témoignages oraux. Des professionnels et des amateurs de la collecte de témoignage se réunissent autour d'une même thématique.

Les Archives départementales de Maine-et-Loire ont organisé plusieurs journées d'études autour des témoignages oraux : « Paroles de femmes » en 2004, « Histoire locale et témoignages oraux » en 2005, « Vie politique et témoignages oraux » en 2009 et « Artisanat rural et témoignages oraux »<sup>9</sup> en 2010. Pour informer de la tenue de ces journées, une diffusion est faite dans la presse et des invitations sont envoyées aux associations et aux collecteurs. Des amateurs et des passionnés peuvent également assister à des journées d'études organisées.

L'association Histoire et mémoire de l'immigration en Anjou a décidé de mettre en place une journée d'étude sur la collecte et la valorisation de l'histoire de l'immigration, le 16 mai 2014, en partenariat avec l'APTIRA, l'association Ancrages et l'APSV. Cette journée sera consacrée à la mémoire collective et les migrations, en parlant de la collecte à la valorisation au cours de laquelle des échanges auront lieu entre des associations, des professionnelles et des amateurs.

Les Archives municipales de Saint-Etienne ont le projet de réaliser une journée d'études sur la mémoire associative pour 2015.

## 5.2. *Les conférences*

Une conférence peut être organisée autour des archives orales. Elle va permettre à un intervenant, de s'exprimer, devant un public, sur un sujet dont il est spécialiste. À la fin de son intervention, un jeu de questions-réponses est en général prévu entre le conférencier et les auditeurs.

Aux Archives départementales du Maine-et-Loire, une conférence a été présentée par Florence Descamps, spécialiste des témoignages oraux sur le thème de l'entretien filmé, le 31 mai 2012.

---

<sup>9</sup> Annexe V : Prospectus d'une journée d'études organisée par les Archives départementales de Maine-et-Loire et le coupon-réponse.

Les Archives municipales de Chalon-sur-Saône organisent également des conférences autour des témoignages oraux.

### 5.3. *Rencontre avec les témoins*

La rencontre avec les témoins semble être un excellent moyen pour valoriser des témoignages oraux. En effet, le public est en contact direct avec le témoin qui raconte son vécu et peut lui poser directement des questions et partager ses émotions. Des échanges peuvent donc se faire entre le témoin et le public. Cette occasion permet également de collecter directement son témoignage.

Au sein du Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation, de Lyon, l'intervention des témoins fait partie des actions de médiation proposées par le musée. Ces rencontres sont essentiellement destinées au public scolaire. Le témoin évoque, devant les jeunes, son vécu des faits, ses sentiments durant la Seconde Guerre mondiale et explique le pourquoi de ses actions passées dans une période sombre et difficile. Le témoin a une véritable volonté de transmettre sa mémoire aux jeunes générations. En 2008, 15 325 scolaires ont pu bénéficier d'un témoignage sur 31 706 scolaires qui ont visité le Centre.

## **6. L'utilisation d'Internet**

Internet constitue aujourd'hui un bon moyen de valoriser les archives orales. Il devient presque incontournable pour les faire connaître et les rendre accessible à un large public.

Son utilisation permet notamment, aux services d'archives, de rendre accessible au public les instruments de recherche donnant des informations sur les fonds conservés et leur contenu.

Les Archives départementales de Maine-et-Loire ont mis en ligne quelques inventaires chrono-thématiques notamment pour les témoignages de la Seconde Guerre mondiale. Cela permet aux internautes de connaître les thèmes abordés dans les témoignages. Se trouve sur le site, l'état des fonds qui décrit, de façon sommaire, sur le contenu des fonds sonores permettant au chercheur d'avoir une présentation de chaque fonds conservés.

Sur le site des Archives départementales des Pyrénées Atlantiques sont aussi mis en ligne les instruments de recherche des fonds sonores.

Les Archives départementales et municipales, les associations et les musées peuvent aussi se servir d'internet pour mettre en ligne l'intégralité ou des extraits de témoignages. Dans ces cas-là, il est nécessaire de donner des informations sur le contenu mis en ligne ainsi que sur le producteur. Mais, il est toujours question des droits du témoin. Il faut donc lui demander l'autorisation de mettre son témoignage en ligne.

De plus en plus d'Archives départementales et municipales, qui comme pour les documents écrits, valorisent les témoignages sur leur site Internet. C'est le cas par exemple des Archives départementales de la Manche, où les témoignages oraux<sup>10</sup> sont mis en ligne en intégralité. Les témoignages sont accompagnés d'une description physique, d'une présentation du contenu et du nom du producteur. Les témoignages sont découpés de manière thématique, permettant à l'internaute de connaître le contenu de l'entretien en connaissant les principaux thèmes abordés et d'en sélectionner un extrait sans avoir nécessairement besoin de tout écouter.

Les témoignages auprès de centaines manchois et ceux auprès des anciens mineurs de Diélette collectés, par l'association « Mémoires et terroirs », sont disponibles sur le site des Archives de la Manche et peuvent être consultés en intégralité, étant conservés par les Archives.

Actuellement, sur le site Internet des Archives départementales du Cantal, plus de 700 archives audiovisuelles sont librement consultables, ce qui en fait le site le plus performant de France en termes de possibilité de consultation des archives audiovisuelles. Sur ce site, des documents sonores sont mis en ligne et peuvent être écoutés en intégralité. Ils sont accompagnés d'une présentation du contenu, du nom du producteur et d'une description physique.

Les Archives départementales de la Dordogne ont mis deux enquêtes orales en ligne sur : « les raids hippique au trot attelé en Dordogne »<sup>11</sup> et le « parcours de républicains espagnols. » Pour les deux enquêtes, nous avons une fiche d'identité donnant des informations sur le contenu et la liste des entretiens qui peuvent être consultés par les internautes sur Internet. D'autres extraits audio peuvent également être écoutés, notamment

---

<sup>10</sup> Annexe VI : Exemple d'un témoignage oral mis en ligne et sa présentation par les Archives départementales de la Manche.

<sup>11</sup> Annexe VII : Exemple de la mise en ligne d'une enquête orale par les Archives départementales de la Dordogne.

des extraits d'entretiens avec des imprimeurs de Dordogne. Ces extraits sont consultables dans la rubrique « Action culturelle » du site.

Les Archives municipales de Saint-Étienne ont, en 2014, un projet en cours, qui est de valoriser sur leur site Internet, des témoignages oraux, de même pour les Archives municipales de Villeneuve d'Ascq avec leur futur site Internet.

Sur le site du Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation, de Lyon, il est possible, pour les internautes, de visionner des extraits de témoignages filmés. Chaque extrait est accompagné d'une présentation biographique du témoin. Le traitement documentaire de chacun des témoignages est disponible sur la base bibliographique de la bibliothèque municipale de Lyon.

Le site Internet peut aussi permettre de valoriser des expositions qui ont lieu au niveau local et de faire connaître son contenu. C'est le cas par exemple de l'exposition itinérante sur : les « Mémoires de centenaires » organisée par les Archives de la Manche en partenariat avec l'association « Mémoires et Terroirs », qui est présentée sur le site des Archives départementales, dans la rubrique « Galerie », sous forme d'exposition virtuelle. Chacun des témoins est présenté et un lien vers un extrait de leur témoignage sur le site des Archives, est consultable.

L'utilisation du site Internet peut également être l'occasion, pour les différentes structures locales, de faire une mise au point des différentes collectes réalisées et les projets de valorisation effectués avec les témoignages. Cela permet de faire découvrir leurs activités.

Par exemple, un compte rendu de la réalisation de la collecte de témoignages oraux et de l'exposition, du choix des extraits de témoignages pour cette occasion, est accessible sur le site de l'association « Le Sablier » de Blaison-Gohier. Des photographies ont été prises lors de l'exposition et ont été mises sur Internet, permettant ainsi de voir les différents thèmes qui ont été choisis pour l'exposition. De plus les extraits de témoignages qui ont été valorisés lors de cette exposition et qui correspondent à chacun des thèmes évoqués, sont accessibles sur le site.

Après avoir vu les différentes actions de valorisation que peuvent mener les structures locales, nous allons maintenant voir les intérêts de cette valorisation.

### III - Les intérêts de la valorisation des archives orales

#### 1. Sources complémentaires à l'écrit

La société française est basée sur l'écrit. Une large place est donc laissée aux archives écrites. La population, et plus particulièrement les chercheurs, se repose sur les écrits officiels pour connaître leur patrimoine, l'histoire de leur ville et de leur département.

Cependant, les archives orales ont tout aussi bien leur place et constituent un patrimoine riche et précieux. Il s'agit d'une mémoire importante à conserver mais aussi à transmettre aux générations futures pour ne pas l'oublier, d'où la nécessité de valoriser les témoignages oraux dans les années à venir. Ils sont riches et permettent de combler les lacunes des archives écrites, en laissant les « oubliés de l'écrit » partager leur vécu, car ils ne souhaitent pas témoigner par écrit et en sont découragés. Or, leur mémoire est importante à conserver. C'est pour cela qu'il est intéressant de les faire connaître et d'attirer l'attention du public. Certains témoins peuvent s'exprimer sur leur métier, l'évolution de celui-ci, afin de faire partager son savoir-faire. Et d'autres peuvent être des habitants de quartiers qui évoquent leur vécu et l'évolution du quartier.

Les témoignages oraux sont aussi intéressants pour comprendre l'histoire des organisations, leur fonctionnement, leur culture, la répartition du travail, les stratégies développées. Ils permettent aussi de mieux appréhender l'histoire sociale et d'avoir la biographie d'une personne.

En valorisant ces sources, cela permet de montrer au public l'évolution de la société et de la vie quotidienne en entrant dans l'histoire personnelle des témoins, qui partagent leur expérience vécue et donnent leur point de vue.

Cela fournit aussi une nouvelle façon d'appréhender les événements du passé à travers le vécu et les sentiments du témoin au cours d'un événement historique majeur, comme durant la Seconde Guerre mondiale. Pour cette période-ci, la mémoire de résistants et de déportés est essentielle à partager pour les plus jeunes aux plus âgés. L'Histoire a toujours été constituée de manière positiviste. Les archives orales permettent de recueillir des mémoires sans déformer le passé.

Cependant, les chercheurs ont encore des réticences à les utiliser. En effet, une des limites des archives orales est la mémoire du témoin, qui n'est pas toujours fidèle. Le témoin peut oublier ou passer des événements sous silence et reconstitue ses souvenirs selon sa propre logique. Les archives orales doivent être complétées par des documents écrits, car elles ne se suffisent pas à elles-mêmes. De plus, les chercheurs doivent faire face à une absence de chronologie, ce qui rend difficile la reconstitution de la vérité historique. C'est pourquoi, il est important de mettre en valeur les témoignages oraux afin de faire valoir leur valeur et d'attirer l'attention des chercheurs sur elles malgré leurs limites car elles constituent des éléments importants du patrimoine.

De plus, les témoignages sont primordiaux pour la compréhension de l'écrit. Ils permettent d'éviter des pertes d'informations sur une période de l'histoire, sur un métier, et d'assurer la transmission du vécu des témoins.

Les archives orales ont une spécificité que les archives écrites n'ont pas. Elles amènent vers un autre regard plus sensible. Un enregistrement sonore permet de retransmettre les émotions du témoin, ses motivations, ses hésitations dans la voix et ses sentiments envers ses expériences vécues. C'est cela qui est aussi intéressant à transmettre lors de la valorisation du témoignage. Les sentiments, les émotions et l'intimité ne sont pas présents dans les archives écrites qui préfèrent s'appuyer sur les faits et les activités et non sur les doutes, les personnalités.

Grâce aux témoignages, on entre dans l'intimité d'un témoin qui évoque son vécu, sa vie quotidienne, son expérience professionnelle et, si c'est le cas pour le témoignage, nous aide à mieux comprendre certains passages de l'histoire à travers lui. En interrogeant plusieurs témoins sur un même thème, cela permet d'avoir des regards différents qui peuvent être confrontés.

Le fait de valoriser des entretiens permet de montrer au public qu'il existe d'autres sources que les archives écrites et iconographiques constituant le patrimoine, et de ne pas laisser le témoignage dans l'oubli après l'avoir collecté.

La valorisation des archives orales, notamment pour les Archives départementales et communales que j'ai contactées, consiste, comme pour les archives écrites, à attirer l'attention des citoyens, dont les chercheurs, sur l'existence de ces documents et de lui permettre d'accéder à ces documents sonores pouvant contenir des éléments qui renseignent sa recherche et qu'il n'y a pas que les documents écrits pour ses recherches.

D'où la nécessité pour les Archives de les valoriser par des publications, des manifestations culturelles, sur Internet ou par des expositions. Ces dernières permettent de compléter les archives écrites et iconographiques qui sont exposées.

Pour les musées, le fait d'intégrer les témoignages oraux dans leurs expositions permanentes ou temporaires, permet d'accompagner les collections exposées, les sources écrites, les objets et les photographies et d'humaniser les collections. En effet, dans un extrait d'entretien, le témoin peut expliquer son métier, ses savoir-faire et le fonctionnement des outils liés à son métier. Ses explications et son parcours permettent de mieux comprendre ce qui est exposé, comme peuvent le faire des documents écrits, mais ici c'est un professionnel qui parle. C'est le cas par exemple du musée de la Vigne et du Vin d'Anjou, qui a récemment intégré des enregistrements sonores dans le parcours de son exposition permanente et dont chaque témoignage concerne un métier au service du vigneron.

Pour le Centre d'Histoire et de la Déportation de Lyon, les témoignages sont présents sur le parcours, permettant ainsi d'illustrer les thèmes évoqués en lien avec la Seconde Guerre mondiale et d'avoir le regard d'un témoin sur un événement qui a marqué sa vie.

L'idée de la valorisation est de montrer qu'il n'y a pas que des sources écrites mais aussi des sources orales pour mieux comprendre l'histoire, des savoir-faire et pour la transmission intergénérationnelle de la mémoire.

## **2. Transmission de l'histoire locale**

Beaucoup de services d'Archives départementaux et municipaux, d'associations et de musées, dont ceux vus précédemment, se consacrent à la collecte d'archives orales sur des thèmes qui s'appuient sur l'histoire et le patrimoine local pour ensuite les valoriser et les faire approprier au public. C'est l'histoire d'une collectivité mais celle-ci alimente aussi l'histoire globale.

L'idée de la valorisation des archives orales, notamment par des expositions et des publications, est de les transmettre et les faire partager à la population locale pour qu'elle puisse connaître l'histoire de sa localité : sa ville ou son département. Cela permet de souder les habitants autour d'une histoire commune, grâce aux références du passé et de donner une image sur leur collectivité.

Leur valorisation permet de faire valoir les valeurs essentielles à transmettre et à perpétuer pour ne pas les oublier et de renforcer les liens entre les générations. Elle permet de développer le sentiment d'appartenance à sa localité. Les témoignages oraux valorisent la culture locale qui fait partie de l'identité locale.

Il est important de conserver la mémoire des habitants locaux afin de ne pas l'oublier car elle fait partie de l'histoire locale et elle fait revivre le passé et susciter de l'émotion.

La valorisation par l'exposition comme celle de l'association « Le Sablier » de Blaison-Gohier qui a eu lieu en 2011, permet de mettre les habitants en contact direct avec les documents sonores et donc leur histoire, ce qui favorise leur appropriation et aussi le sentiment d'une histoire partagée. En effet, il s'agit d'une histoire qui touche directement les habitants en leur permettant de voir les évolutions qui ont eu lieu. Ils se sentent réellement concernés par leur histoire.

Les témoignages oraux peuvent faire revivre leur enfance mais aussi la vie de leurs ancêtres. Ils permettent de faire connaître les métiers d'autrefois, l'école, les fêtes d'autrefois les loisirs et la vie religieuse.

Lorsqu'une structure locale choisit d'intégrer des extraits d'entretiens dans leur publication, cela permet d'illustrer l'histoire et le texte qui est dit précédemment en rapport avec l'histoire locale.

Leur valorisation a aussi pour but de sensibiliser les jeunes générations, en leur demandant de questionner les personnes âgées et leur démontrer qu'il est important de ne pas perdre leur mémoire car celle-ci est importante pour l'histoire locale.

### **3. Elargir le public**

Ce sont principalement les chercheurs et les professionnels qui consultent le plus les témoignages oraux dans les structures, notamment dans les Archives départementale et municipale. L'idée de la valorisation est de diffuser les témoignages auprès d'un plus large public afin de faire connaître de leur existence. Cela permet aux structures de se rapprocher des populations, dans le but de toucher un public plus varié. Il s'agit de les faire connaître au plus grand nombre, qu'elles soient appropriées par les citoyens et permettre la création d'un lien social et d'un patrimoine commun.

Cela passe par exemple, par des activités pédagogiques autour des archives orales. L'idée de ces activités est de faire travailler les élèves sur ces sources par l'écoute et de les sensibiliser à l'existence des témoignages, importants pour la conservation de la mémoire historique et locale. Ces activités complètent les connaissances des élèves acquises en cours. La sensibilisation peut aussi passer par la collecte de témoignages réalisés eux-mêmes.

Les rencontres de témoins organisées, par exemple, par le Centre d'Histoire et de la Déportation de Lyon, à destination du public scolaire, permettent de les mettre en contact direct avec un témoin qui transmet son vécu et de leur faire comprendre l'importance de la conservation de la mémoire.

Les autres actions de valorisation, intégrant les témoignages, organisées par les Archives départementales et municipales, les associations et les musées, comme par exemple, les expositions et les publications, touchent le grand public, à la fois les habitants locaux et les touristes extérieurs à la commune, au département ou à la région.

Les publications avec des extraits de témoignages, du texte et des photographies ou qui ont pour sujet les témoignages, leur permettent de conserver une trace écrite de l'histoire et patrimoine local sur le long terme.

Les expositions, leur permettent d'écouter directement les témoignages ou de lire leur transcription, leur donnant des informations complémentaires supplémentaires aux autres sources qui sont exposées.

L'utilisation d'Internet, pour mettre en ligne l'intégralité ou des extraits de témoignages, semble être un bon moyen de valorisation et de diffusion des enregistrements auprès d'un large public varié, interne ou externe à la collectivité. Les Archives peuvent aussi s'en servir pour publier les inventaires chrono-thématiques ou l'état des fonds. Les publications, comme les revues, peuvent être mises en ligne, c'est le cas par exemple, du musée de la Vigne et du Vin d'Anjou.

Les actions de valorisation permettent de sensibiliser à l'existence des archives orales en touchant un large public, que ce soit les habitants de la collectivité que la population extérieure.

## Conclusion

Les archives orales sont des sources riches et vivantes, rentrant dans l'intimité du témoin qui transmet son expérience vécue. Ce sont des sources complémentaires aux documents écrits et iconographiques. Au même titre que ces derniers, elles méritent d'être exploitées et transmises au plus large public s'intéressant au patrimoine immatériel local.

De nombreuses Archives départementales et municipales, des musées et des associations collectent et conservent des témoignages oraux dans le but de sauvegarder la mémoire des témoins. Les services d'Archives et les musées ont compris l'importance des enregistrements sonores qui permettent d'enrichir leurs fonds d'archives pour les premiers, et leurs collections pour les seconds. Ce sont des sources importantes faisant partie de l'histoire et du patrimoine local, il est nécessaire d'attirer l'attention du public sur elles. Les Archives municipales peuvent s'intéresser à l'histoire des quartiers de la ville. Les associations, quant à elles, collectent les témoignages pour conserver la mémoire des habitants locaux pour ensuite mettre en valeur leur travail réalisé.

Les archives orales méritent d'être connues et transmises. Les différentes structures, que nous avons pu voir, ont à leur disposition plusieurs moyens de valorisation pour mettre en valeur leurs témoignages conservés. Elles peuvent réaliser des publications d'ouvrages et des expositions qui intègrent des extraits de témoignages. Les archives orales accompagnent des sources écrites et iconographiques et des objets lors des expositions, humanisent celles-ci en permettant au public d'écouter des entretiens. Ces structures peuvent également organiser des activités pédagogiques pour sensibiliser le public scolaire aux archives orales et d'autres manifestations culturelles avec un sujet en lien avec les témoignages oraux. Organiser des rencontres avec les témoins, est un excellent moyen de les mettre directement en contact avec le public afin de partager leur histoire. Enfin, au vue de l'importance d'Internet aujourd'hui, celui-ci permet de rendre visible et accessible les témoignages au plus grand nombre, mettant en ligne l'intégralité ou des extraits d'entretiens.

La valorisation des archives orales permet d'attirer l'attention sur l'existence de ces documents. L'idée est aussi de transmettre aux habitants locaux, la mémoire des témoins concernant leur histoire locale ou leur métier, afin qu'ils s'approprient de leur patrimoine local. Elle permet également de transmettre au plus large public, habitants locaux ou non, des plus jeunes aux plus âgés, l'histoire locale et l'expérience des témoins.

## Table des annexes

Annexe I : Liste des structures contactées.....	32
Annexe II : Questionnaires envoyés aux structures contactées.....	34
Annexe III : Exemples de publications de la collection : « Quartiers à vos mémoires » des Archives municipales de Nantes .....	36
Annexe IV : Publication issue d'un travail commun entre le musée départemental de Seine-et-Marne et d'autres structures muséales.....	37
Annexe V : Prospectus d'une journée d'études organisée par les Archives départementales de Maine-et-Loire et le coupon-réponse .....	38
Annexe VI : Exemple d'un témoignage oral mis en ligne et sa présentation par les Archives départementales de la Manche .....	39
Annexe VII : Exemple de la mise en ligne d'une enquête orale par les Archives départementales de la Dordogne .....	40

## **Annexe I : Liste des structures contactées**

### **Archives départementales**

Archives départementales de l'Aude  
Archives départementales du Cantal  
Archives départementales de la Corrèze  
Archives départementales de la Dordogne  
Archives départementales d'Ille-et-Vilaine  
Archives départementales de Maine-et-Loire  
Archives départementales de la Manche  
Archives départementales de la Meuse  
Archives départementales des Pyrénées Atlantiques  
Archives départementales du Bas-Rhin  
Archives départementales de la Sarthe  
Archives départementales de la Saône-et-Loire  
Archives départementales du Var  
Archives départementales de la Vendée  
Archives départementales de Seine-Saint-Denis

### **Archives municipales**

Archives municipales de Rennes  
Archives municipales de Chalon-sur-Saône  
Archives municipales de Saint-Etienne  
Archives municipales de Dunkerque  
Archives municipales de Villeneuve d'Ascq  
Archives municipales de Strasbourg  
Archives municipales de Nantes

### **Associations**

Histoire et mémoire de l'immigration en Anjou, Maine-et-Loire  
La Bouèze, Bretagne  
Le Sablier Blaison-Gohier, Maine-et-Loire  
Les Bistrots de l'histoire, Bretagne

Maison du Patrimoine Oral, Bourgogne

Mémoires et Terroirs, Manche

### **Musées**

Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation, Lyon

Cité de la Mer, Manche

Musée de la Faïence Malicorne, Sarthe

Musée de la Vie Bourguignonne, Bourgogne

Musée de la Vigne et du Vin d'Anjou, Maine-et-Loire

Musée de Salagon, Alpes-de-Haute-Provence

Musée départemental de la Seine-et-Marne

Musée du Compa, conservatoire de l'agriculture, Eure-et-Loir

## **Annexe II : Questionnaires envoyés aux structures contactées**

### **Questionnaire pour les services d'archives**

Le service collecte-il des témoignages oraux et si oui, depuis quand ?

Comment les collectez-vous ? Sur quels thèmes ? Avez-vous une politique de prospection ?

Est-ce que vous recevez des témoignages oraux de particuliers, d'associations, d'institutions ou de musées ? Si oui quels sont les principaux versements et les structures versantes ?

Sur quels thèmes sont principalement les témoignages oraux conservés aux archives ?

Sur quels supports conservez-vous ces témoignages oraux ? (CD, DVD, cassettes, mini-discs)

Quelles actions de valorisation avez-vous réalisées autour des témoignages oraux ? :

- Des expositions (avec d'autres archives) ?
- Des publications ?
- Des ateliers pédagogiques ?
- Des conférences ?
- Des journées d'étude ?
- Sur votre site internet ?
- Autres ?

Pouvez-vous me donner des exemples de valorisation que vous avez réalisés ?

Quels associations ou autres institutions existent-ils dans le département qui collectent des témoignages oraux et qui peut-être par la même occasion les valorisent ? Si possible est-ce que je pourrais avoir leur contact (téléphone ou courriel) s'il vous plaît ?

Organisez-vous des actions de valorisation en partenariats avec certaines structures ?

### **Questionnaire à destination des musées**

Le musée collecte-il des témoignages oraux pour enrichir ses collections ? Si oui depuis quand ?

Sur quels thèmes les collectez-vous ?

Conservez-vous des témoignages collectés par d'autres structures ? (des associations, des services d'archives...) Sur quels thèmes ?

Sur quels supports les témoignages oraux sont-ils conservés ?

Quelles actions de valorisation organisez-vous autour des témoignages oraux?

- des livres?
- des films documentaires?
- des expositions (permanentes ou temporaires)?
- des ateliers pédagogiques?
- sur le site internet?
- des conférences ?
- Autres ?

Pouvez-vous me donner des exemples de valorisation faite par le musée?

### **Questionnaire à destination des associations**

L'association collecte-elle des témoignages oraux ? Depuis quand ? Sur quels thèmes ?

Avez-vous demandé conseil auprès d'une structure (service d'archives) pour la réalisation d'une collecte ?

Faites-vous des partenariats avec d'autres structures (services d'archives, communes...) ?

Si oui, pouvez-vous préciser avec lesquelles et quels sont les projets menés avec elles ?

Conservez-vous les témoignages oraux ou les confiez-vous à d'autres structures (services d'archives par exemple) ?

Sur quels supports les témoignages oraux sont-ils conservés ?

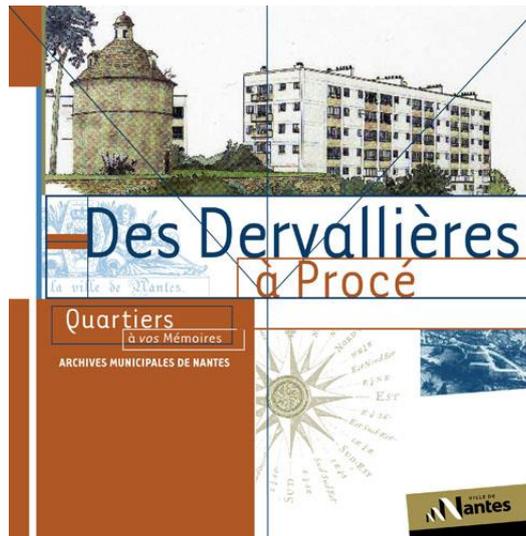
Quelles actions de valorisation organisez-vous autour des témoignages oraux?

- des livres?
- des films documentaires?
- des expositions ?
- des activités pédagogiques?
- sur le site internet?
- des conférences ?
- Autres ?

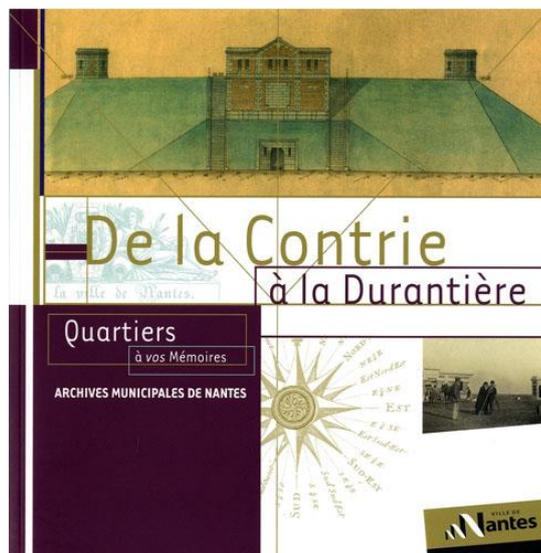
Pouvez-vous me donner des exemples de valorisation faite par l'association ?

Quels sont les objectifs des projets de collecte et de valorisation menés par l'association ?

**Annexe III : Exemples de publications de la collection :**  
**« Quartiers à vos mémoires » des Archives municipales de**  
**Nantes**

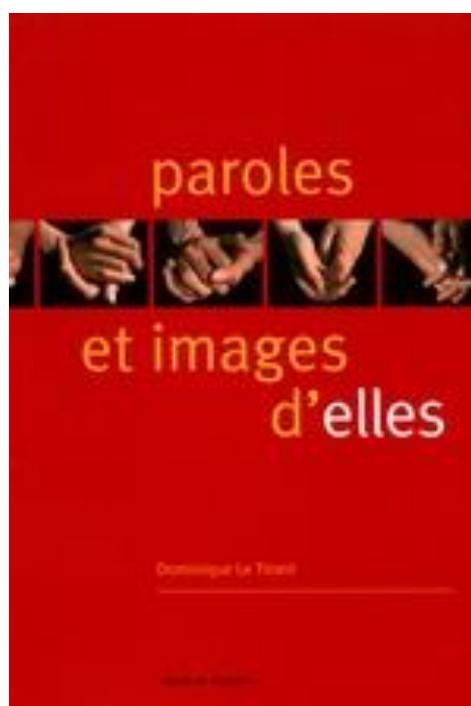


*Des Dervallières à Procé, 2009*



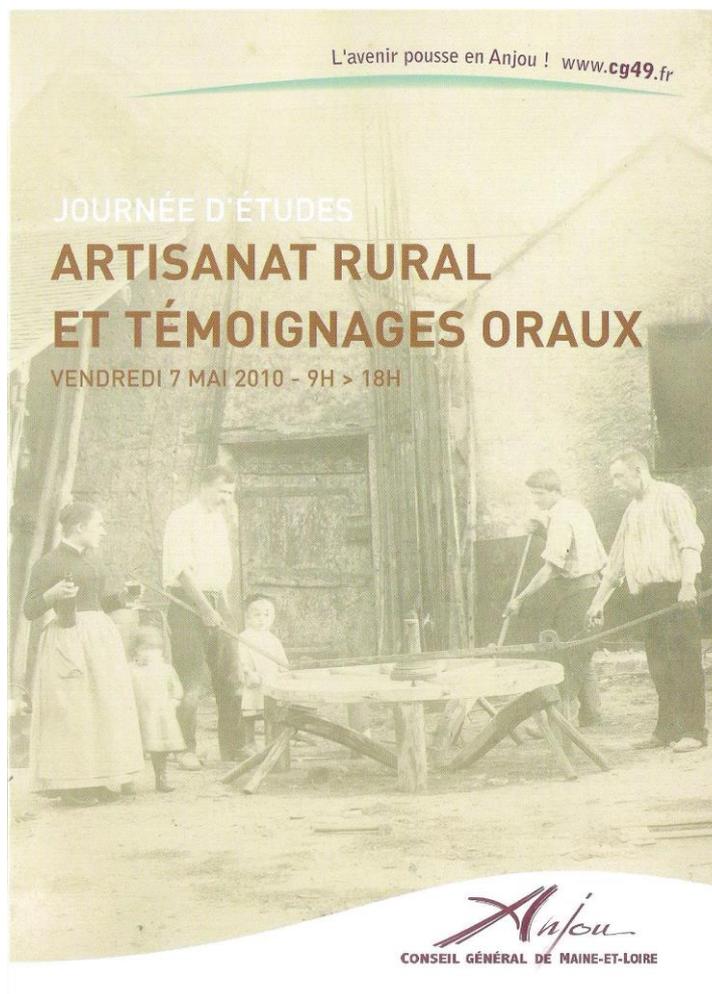
*De la Contrie à la Durantière, 2011*

**Annexe IV : Publication issue d'un travail commun entre le musée  
départemental de Seine-et-Marne et d'autres structures muséales**



*Paroles et images d'elles, Dominique Le Tirant*

# Annexe V : Prospectus d'une journée d'études organisée par les Archives départementales de Maine-et-Loire et le coupon-réponse



**JOURNÉE D'ÉTUDES  
COUPON-RÉPONSE**

*Anjou*  
CONSEIL GÉNÉRAL DE MAINE-ET-LOIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur .....

Adresse .....

Tél ..... E-mail .....

Fonction/organisme/association .....

Participera à journée d'études du vendredi 7 mai 2010 "**ARTISANAT RURAL ET TÉMOIGNAGES ORAUX**"  
de 9h à 18h au Musée des Métiers, Saint-Laurent-de-la-Plaine

Souhaite déjeuner sur place    oui     non   
et joint à cet effet un chèque d'un montant de 10 € x ..... personnels, soit un montant de ..... €  
(chèque à l'ordre du restaurant Le Laurentais à joindre avec l'inscription)  
Entrée libre

Merci de retourner ce coupon **avant le 28 avril 2010** à l'adresse suivante :  
Archives départementales de Maine-et-Loire - 106 rue de Frémur - B.P. 80744 - 49007 Angers cedex 01

## Annexe VI : Exemple d'un témoignage oral mis en ligne et sa présentation par les Archives départementales de la Manche

**archives.**  
manche.fr  
D'hier à aujourd'hui dans la Manche, la mémoire

LA MANCHE  
COMITÉ DÉPARTEMENTAL  
manche.fr

Partout Archives Etat civil Cadastre Bibliothèque Images Sons Carte Galerie

**Votre recherche**  
Dans tous les champs : *témoignage H*  
Affiner la recherche

125 réponses Trier par Pertinence

**99 AV 1259 Le débarquement vécu à Utah Beach.**  
Histoire générale > Deuxième guerre mondiale  
Présentation du contenu Une habitante de Sainte-Marie-du-Mont, nous révèle que les habitants pressentent le débarquement dans la région....  
99 AV - Fonds France Bleu Cotentin

**99 AV 1253 Témoignages sur le débarquement.**  
Histoire générale > Deuxième guerre mondiale  
Présentation du contenu Sainte-Mère-Église a été libérée le 5 juin vers 23 h 30, mais à ce moment, les habitants essayaient d'éteindre une maison en feu sur la place....  
99 AV - Fonds France Bleu Cotentin

**99 AV 1292-1 Témoignage d'un saint-lois pendant la seconde guerre mondiale 1.**  
Histoire générale > Deuxième guerre mondiale  
Présentation du contenu Le témoin, jeune enfant pendant la seconde guerre mondiale, évoque le quotidien pendant la période de l'Occupation : le rationnement....  
Enquêtes

**99 AV 1418 La production artistique et littéraire des femmes déportées à Ravensbrück.**  
Histoire générale > Deuxième guerre mondiale  
Présentation du contenu Lors d'une conférence à l'association "Hommage à l'abbé Bousso et à ses compagnons de Résistance"....  
Enquêtes

**99 AV 1258 Radio Cherbourg.**  
Histoire générale > Deuxième guerre mondiale  
Présentation du contenu L'officier de liaison des services américains à l'information, Higgins, a la charge de créer le premier poste de radiodiffusion allié sur le territoire français libéré : "Radio Cherbourg"....  
99 AV - Fonds France Bleu Cotentin

**321 AV 24 Témoignage d'un prisonnier de guerre allemand de la seconde guerre mondiale... 2014.**  
Présentation du contenu Erich Oetheimer est né en 1928 à Würzburg en Allemagne. Son père a fait la 1ère guerre mondiale....  
321 AV - Fonds de l'association Mémoires et Terroirs

1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9 - 10 - 11 - 12 - >>

**99 AV - Fonds France Bleu Cotentin**

Sommaire  
Histoire générale  
Deuxième guerre mondiale

Cote : 99 AV 1253  
Analyse : **Témoignages sur le débarquement.**  
Date : 1939-1945

**Description physique**  
Document sonore

1 bande magnétique analogique

9 plages de son radiodiffusé de bonne qualité

Français  
29 min 46 s

**Origine**  
France Bleu Cotentin

**Présentation du contenu :**  
Sainte-Mère-Église a été libérée le 5 juin vers 23 h 30, mais à ce moment, les habitants essayaient d'éteindre une maison en feu sur la place. Le tocsin sonnait, les hommes criaient de peur, les Allemands hurlaient. Pour les Français, les Américains ont sauté à partir de 22 h 15, pour les Allemands à 23 h 15, pour les Américains à 0 h 15, en effet, il existe une différence d'heure selon les pays. L'abbé Gosselin, était le curé de Sainte-Mère-Église en 1944. La première messe qu'il a célébrée après le débarquement a eu lieu dans la grange d'une ferme, au milieu de parachutistes mourants. Madame Danlos parle de John Steele, elle dément qu'il a été descendu du clocher par un Allemand. André Le Noury raconte qu'elle a accouché le 5 juin 1944, à 5 heures du matin à Sainte-Marie-du-Mont, au milieu des décombres. Jeannine Loth était cachée avec sa famille dans une tranchée la nuit du débarquement. Les Américains ont emmené son père sur la plage de Utah Beach pour avoir quelques renseignements, mais il n'est revenu que 5 semaines plus tard. Monsieur Fernagu raconte qu'il écoutait les messages de la BBC, c'est comme ça qu'il s'est informé d'un débarquement imminent. Julia Guerra raconte que les bombardements ont commencé le soir et ont duré toute la nuit. Pour annoncer le débarquement, le général De Gaulle fait une déclaration à la BBC : "La bataille suprême est engagée". Il informe les Français de leur future libération, mais les prévient des difficultés auxquelles ils doivent s'attendre. Le reportage américain que l'on peut entendre nous plonge au coeur de la bataille de Cherbourg, puisqu'il a été enregistré pendant les combats.

**Statut juridique :** Archives publiques **Statut juridique :** Archives publiques **Communicabilité :** Libre à la consultation. Convention signée le 30/09/2004

**Conditions d'utilisation :**  
Copie sur autorisation

**Mots-clés matière :** bombardement ; débarquement ; ecclésiastique ; guerre 1939-1945 ; parachutiste ; soldat allemand ; soldat américain ; soldat français  
**Mots-clé lieu :** Arromanches (Calvados) ; Cherbourg (Manche) ; Londres (Grande-Bretagne) ; Sainte-Marie-du-Mont (Manche) ; Sainte-Mère-Église (Manche)  
**Mots-clés personne :** Danlos (madame) ; Fernagu (monsieur) ; Gaulle, Charles de (général) ; Gosselin (abbé) ; Guerra, Julien ; Le Noury, André ; Loth, Jeannine ; Paris (monsieur) ; Steele, John  
**Mots-clés collectivité :** BBC (British broadcasting corporation)

Plage 1 : Témoignage de M. Paris sur les parachutages de Sainte-Mère-Église.

**Documents numérisés : 1 document**

Paris sur les parachutes

\* Plage 2 : Témoignage de l'abbé Gosselin.  
\* Plage 3 : Madame Danlos parle de John Steele.  
\* Plage 4 : Madame Le Noury a accouché le 5 juin.  
\* Plage 5 : Le débarquement raconté par Madame Loth.  
\* Plage 6 : Monsieur Fernagu auditeur de la BBC.  
\* Plage 7 : Témoignages sur le débarquement.  
\* Plage 8 : Message de la BBC et discours de De Gaulle.  
\* Plage 9 : Reportage américain sur la libération de Cherbourg.

## Annexe VII : Exemple de la mise en ligne d'une enquête orale par les Archives départementales de la Dordogne

Archives départementales de la Dordogne

Les raids hippiques au trot attelé en Dordogne

Sommaire Index

Informations bibliographiques  
Les raids hippiques au trot attelé en Dordogne.

Synchroniser le sommaire

cotes extrêmes	7 AV 158-172
Intitulé	Les raids hippiques au trot attelé en Dordogne.
Dates extrêmes	2004-2006
Description matérielle	Importance matérielle : 15 CD Audio
Particularités de certains types de documents	13 h 23 min 22
Origine	Les entretiens ont été réalisés par Laurence Perperot, chargée de la sonothèque des Archives départementales de la Dordogne.

Sommaire :

- Présentation du contenu
- Conditions d'utilisation
- Historique de la conservation
- Existence et lieu de conservation des documents originaux
- Conditions d'accès
- Documents en relation
- Bibliographie

Présentation du contenu

Cet instrument de recherche contient neuf entretiens avec des personnalités ayant participé aux raids hippiques en Dordogne.

- Gérard Rode
- Émile Rode
- Marcel Le Cocquic
- Georges Lavaud
- Jean Batailler
- Lucien Pelegry
- Serge Avrilleau
- André Jeanpierre
- Jean-Claude Cassang

Archives départementales de la Dordogne

Les raids hippiques au trot attelé en Dordogne

Sommaire Index

Informations bibliographiques  
Les raids hippiques au trot attelé en Dordogne.

Ils retracent l'histoire de ces courses et leur organisation.

Les raids hippiques au trot attelé sont nés au début du XXe siècle. C'est lors d'échanges commerciaux entre les marchands de chevaux de Dordogne et ceux des Pyrénées qu'est née l'idée d'organiser des raids.

Des raids hippiques vont voir le jour dans de nombreuses communes de Dordogne.

Dans les années 1950-1960 la Dordogne, comme un grand quart sud-ouest de la France se passionnait pour les raids hippiques au trot attelé.

Ces épreuves, bien souvent confondues avec les courses officielles disputées sur hippodrome, s'adressaient aux amateurs et se couraient en boucle sur route ou sur piste en herbe sur des distances pouvant aller de 5 à 30 kms.

Ces courses de chevaux étaient structurées. Il existait une fédération nationale des raids hippiques au trot attelé, basée à Pau, ainsi que des sociétés hippiques régionales et départementales.

**Conditions d'utilisation**

En fonction des accords passés avec les témoins.

**Historique de la conservation**

Les enregistrements originaux ont été réalisés à partir du magnétophone Tascam DA P1 et du micro LEM DO 21.

Ils ont été numérisés au format non compressé WAV pour leur conservation numérique. Ils ont été convertis au format compressé MP3 pour permettre leur diffusion.

**Existence et lieu de conservation des documents originaux**

Les enregistrements originaux sont conservés à la sonothèque des Archives départementales de la Dordogne sous la cote 7 AV.

**Conditions d'accès**

Les enregistrements sont librement communicables.

**Documents en relation**

série M  
série W

## Bibliographie

BONAZZI (Chantal), *Le témoignage oral aux archives. De la collecte à la communication*, Paris, Direction des Archives de France, 1990, 100 p.

CARTERON (Benoît), *L'engouement associatif pour l'histoire locale. Le cas du Maine-et-Loire*, Paris, L'Harmattan, 2004, 125 p.

CROIX (Alain), GUYVARC'H (Didier), *Guide de l'histoire locale*, Paris, Editions du Seuil, 1990, 347 p.

DESCAMPS (Florence), *L'historien, l'archiviste et le magnétophone : de la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2001, 864 p.

DESCAMPS (Florence), *Les sources orales et l'histoire. Récits de vie, entretiens, témoignages oraux*, Rosny-sous-Bois, Bréal, 2006, 287 p.

JACQUET (Frédérique), Une collecte particulière d'archives orales : le projet « Douce Banlieue », *La Gazette des Archives*, n°211, 2008, 203-207 p.

PERPEROT (Laurence), RENARD (Carole), L'élaboration d'une convention-type nationale en matière d'archives orales : bilan d'étape, *La Gazette des Archives*, n°211, 2008, 57-63 p.

SOULET (Jean-François), *L'histoire immédiate. Historiographie, sources et méthodes*, Paris, Armand Colin, 2009, 238 p.

## Webographie

*Archives départementales de la Manche*, [en ligne]. Disponible sur : <http://www.archives.manche.fr/> (consulté le 07/05/2014).

« Code de la propriété intellectuelle », *legifrance.gouv.fr* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006069414> (consulté le 07/05/2014).

« Des outils et des hommes ! Le Musée de la vigne et du vin dévoile son nouveau parcours thématique », *Saumur-kiosque.com* [en ligne]. Disponible sur : [http://www.saumur-kiosque.com/infos\\_article.php?id\\_actu=18950](http://www.saumur-kiosque.com/infos_article.php?id_actu=18950) (consulté le 07/05/2014)

DESCAMPS Florence, « La mémoire orale, quesaquo ? », *Perles d'histoire* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.perlesdhistoire.fr/archives-orales-florence-descamps> (consulté le 07/05/2014).

DESCAMPS Florence, GINOUVES Véronique, « Le contrat, pacte entre le témoin et l'enquêteur... et une nécessité juridique », [en ligne]. Disponible sur : <http://ethiquedroit.hypotheses.org/516> (consulté le 07/05/2014).

Granet-Abisset Anne-Marie, « Revisiter une collecte : source à l'archive orale », [en ligne]. Disponible sur : <http://imageson.hypotheses.org/1170> (consulté le 07/05/2014).

« Histoire des quartiers », *Archives municipales de Nantes* [en ligne]. Disponible sur : [http://www.archives.nantes.fr/PAGES/HISTOIRE\\_QUARTIERS/page1.html](http://www.archives.nantes.fr/PAGES/HISTOIRE_QUARTIERS/page1.html) (consulté le 07/05/2014).

« Journée d'étude sur la collecte et la valorisation de l'histoire de l'immigration », *Les Archives départementales de Maine-et-Loire* [en ligne]. Disponible sur : [http://www.archives49.fr/news/tous-les-evenements/detail-dun-evenement/article/journee-detude-sur-la-collecte-et-la-valorisation-de-lhistoire-de-limmigration/?tx\\_ttnews%5Byear%5D=2014&tx\\_ttnews%5Bmonth%5D=05&tx\\_ttnews%5Bday%5D=16&cHash=ad9f4a6bde22b4845e52b2e853e9e444](http://www.archives49.fr/news/tous-les-evenements/detail-dun-evenement/article/journee-detude-sur-la-collecte-et-la-valorisation-de-lhistoire-de-limmigration/?tx_ttnews%5Byear%5D=2014&tx_ttnews%5Bmonth%5D=05&tx_ttnews%5Bday%5D=16&cHash=ad9f4a6bde22b4845e52b2e853e9e444) (consulté le 07/05/2014)

« La sonothèque », *Archives départementales de la Dordogne* [en ligne]. Disponible sur : <http://archives.cg24.fr/modules.php?name=Sections&op=viewarticle&artid=61> (consulté le 07/05/2014).

*Les archives orales*, [en ligne]. Disponible sur : [http://www.infodoc.flsh.uha.fr/microsites\\_libres/projets\\_2010/archives\\_orales/projets.html](http://www.infodoc.flsh.uha.fr/microsites_libres/projets_2010/archives_orales/projets.html) (consulté le 07/05/2014).

*Mémoires et Terroirs* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.memoiresetterroirs.com/> (consulté le 07/05/2014).

« Nos anciens racontent Blasion-Gohier entre 1930 et 1950 », *Le Sablier* [en ligne]. Disponible sur : [http://le-sablier.net/crbst\\_46.html](http://le-sablier.net/crbst_46.html) (consulté le 07/05/2014).

## Table des matières

<b>Introduction</b> .....	1
<b>I - La collecte des archives orales</b> .....	2
1. La constitution d'un fonds de témoignages oraux .....	2
1.1. <i>La préparation de l'entretien</i> .....	2
1.2. <i>L'entretien : le choix de la méthode</i> .....	3
1.3. <i>Le lieu et le déroulement de l'entretien</i> .....	4
1.4. <i>L'entretien filmé</i> .....	5
1.5. <i>Législation autour du collectage</i> .....	6
2. Les collecteurs et conservateurs d'archives orales .....	8
2.1. <i>Les services d'Archives</i> .....	8
2.2. <i>Les associations</i> .....	11
2.3. <i>Les musées</i> .....	12
<b>II - Les actions de valorisation</b> .....	15
1. Les instruments de recherche .....	15
2. Les publications .....	16
3. Un moyen de valorisation traditionnel : l'exposition .....	17
4. Valoriser auprès du public scolaire : les activités pédagogiques .....	19
5. Manifestations culturelles .....	20
5.1. <i>Les journées d'études</i> .....	20
5.2. <i>Les conférences</i> .....	21
5.3. <i>Rencontre avec les témoins</i> .....	22
6. L'utilisation d'Internet .....	22
<b>III - Les intérêts de la valorisation des archives orales</b> .....	25
1. Sources complémentaires à l'écrit .....	25
2. Transmission de l'histoire locale .....	27
3. Elargir le public .....	28
<b>Conclusion</b> .....	30

<b>Table des annexes</b> .....	31
Annexe I : Liste des structures contactées .....	32
Annexe II : Questionnaires envoyés aux structures contactées.....	34
Annexe III : Exemples de publications de la collection : « Quartiers à vos mémoires » des Archives municipales de Nantes .....	36
Annexe IV : Publication issue d'un travail commun entre le musée départemental de Seine-et-Marne et d'autres structures muséales .....	37
Annexe V : Prospectus d'une journée d'études organisée par les Archives départementales de Maine-et-Loire et le coupon-réponse .....	38
Annexe VI : Exemple d'un témoignage oral mis en ligne et sa présentation par les Archives départementales de la Manche .....	39
Annexe VII : Exemple de la mise en ligne d'une enquête orale par les Archives départementales de la Dordogne .....	40
<b>Bibliographie</b> .....	41

## RÉSUMÉ

Depuis la fin du XXème siècle, il existe un véritable engouement pour la collecte des archives orales réalisée par diverses structures au niveau local, que ce soient des Archives départementales et municipales, des musées ou des associations. Ce sont des sources riches et vivantes, et permettent de conserver la mémoire et les expériences vécues du témoin. Elles méritent d'être transmises et valorisées.

Ce mémoire s'intéresse aux différents moyens de valorisation que peuvent utiliser ces structures : publications, expositions, activités pédagogiques, manifestations culturelles et l'utilisation d'Internet ; et aux intérêts de cette valorisation.

**mots-clés** : archives orales, collectivité local, musée, service d'archive, association, collecte, valorisation

## ABSTRACT

Since the end of the twentieth century, there has been an enthusiasm for collecting oral evidences produced by various structures at the local level, like departmental and municipal archives, museums and associations. These are rich and alive sources and help preserve the memory and experiences of the witness. They deserve to be transmitted and developed.

This thesis deals with various development actions that can use these structures: publications, exhibitions, educational activities, cultural events and Internet use ; and interests of this development.

**keywords** : oral evidence, local government, museum, archive, association, collection, development

# ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussigné(e) **Quertier Maryse** .....  
déclare être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une  
partie d'un document publiée sur toutes formes de support, y compris l'internet,  
constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée.  
En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées  
pour écrire ce rapport ou mémoire.

signé par l'étudiant(e) le **09 / 05 / 2014**



**Cet engagement de non plagiat doit être signé et joint  
à tous les rapports, dossiers, mémoires.**

Présidence de l'université  
40 rue de rennes - BP 73532  
49035 Angers cedex  
Tél. 02 41 96 23 23 | Fax 02 41 96 23 00